

TOUS LES EMBALLAGES et papiers

À TRIER



EN VRAC



SANS LES
EMBOITER



SANS LES
LAVER



TOUS LES EMBALLAGES CARTONS/BRIQUES ET TOUS LES PAPIERS

Tous les papiers, enveloppes, cartons,
cartonnettes, briques alimentaires.



TOUS LES EMBALLAGES PLASTIQUES

Bouteilles et flacons avec leur
bouchon, tubes de dentifrice,
pots (yaourt, crème...), barquettes
à jambon, barquettes polystyrène,
films plastiques...



TOUS LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES ET ALUMINIUM

Boîtes de conserve, capsules de café,
aérosols vides, gourdes compote...



DÉCHETS alimentaires

À DÉPOSER DANS
LES CONTENEURS



Pour obtenir un bon compost
grâce à vos déchets,
ne mettez pas de plastique.



RESTES DE REPAS

Restes de poisson ou de viande,
coquillages, pain rassis, croûtes
de fromage, restes d'assiettes.



RESTES DE CUISINE

Coquilles d'œufs, épluchures,
produits périmés sans emballage.



UNE AUTRE SOLUTION POUR VOS RESTES DE CUISINE : LE COMPOSTAGE

Vous pouvez également composter vos
déchets alimentaires vous-même avec l'aide
de la Métropole :

- aide à l'achat d'un composteur ;
- installation d'un composteur partagé.



ORDURES MÉNAGÈRES

en sacs fermés

À JETER



Mouchoirs, essuie-tout, jouets en plastique cassés, vaisselle, couches, brosses à dents...



AUTRES déchets

Leur place n'est pas dans votre poubelle. Voici où les déposer.

Le verre

= Dans les colonnes à verre.



Les déchets de santé (seringue, aiguilles...)

= Dans des boîtes dédiées à récupérer et à déposer en pharmacie



Les vêtements et textiles en bon état ou abîmés

= Dans les points d'apport, mis obligatoirement dans un sac



Liées par paires

Liste de l'ensemble des points de dépôts sur refashion.fr/citoyen

À DÉPOSER en déchèterie



Les objets, meubles, vêtements, jouets en bon état dans l'espace réemploi



Dépôt également possible en ressourcerie



Les déchets verts



Possible également de les gérer chez soi (broyage, mulching...)

Les encombrants et les déchets électriques et électroniques



Dépôt également possible en magasin si achat d'un appareil neuf

Les déchets dangereux



BIEN PRÉSENTÉ OU BIEN UTILISÉ, LE BAC OU LE CONTENEUR EST **PLUS FACILE À COLLECTER PAR LES AGENTS**.
QUELQUES RÈGLES SIMPLES À OBSERVER.

LES BACS

PAS DE GRAND SAC INSTALLÉ POUR NE PAS SALIR LE BAC (= ensachage), c'est interdit et dangereux car le bac risque de se décrocher et de blesser l'agent pendant le vidage.

COUVERCLE BIEN FERMÉ.

POIGNÉE Tournée VERS LA ROUTE.

SORTEZ VOTRE BAC SEULEMENT QUAND IL EST PLEIN ET RENTREZ-LE APRÈS SA COLLECTE.

PAS DE DÉCHETS OU DE SAC AU PIED OU SUR LE COUVERCLE.

MERCI

pour ces petits gestes qui facilitent le travail de vos agents de collecte et permettent à tous d'avoir un cadre de vie propre et agréable.

LES CONTENEURS enterrés

CONTENEURS JAUNES POUR TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS



DÉCHETS RECYCLABLES DÉPOSÉS EN VRAC À LA MAIN.

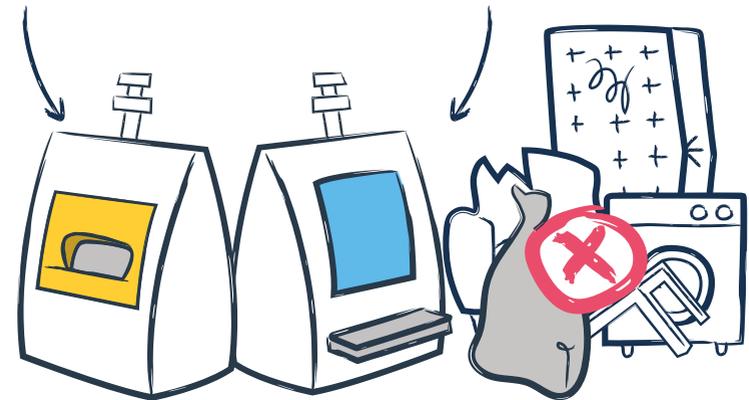
CONTENEURS POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES



SAC DE 50 L MAXIMUM pour ne pas bloquer l'ouverture de la trappe.



ACTIONNEZ LA PÉDALE s'il y en a une pour ouvrir la colonne.



NE STATIONNEZ PAS DEVANT LES CONTENEURS, cela empêche leur collecte



NE DÉPOSEZ PAS DE DÉCHETS AUTOUR DES CONTENEURS. Leur présence ne signifie pas que les conteneurs sont pleins. Vérifiez bien au moment d'y mettre vos déchets



DÉCHIREZ LES CARTONS VOLUMINEUX pour éviter de bloquer l'ouverture